

FORMATION : Déontologie professionnelle à l'épreuve du numérique : Smartphone, réseaux sociaux...

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

Public concerné et pré-requis:

Tous professionnels de santé mentale

Durée : 2 jours

Intervenant :

Spécialiste des usages du numérique + juriste

CONTEXTE :

Les nouvelles technologies bouleversent notre monde et nos modes de communication.

Le monde soignant n'échappe pas à cette révolution, et les institutions s'en saisissent d'ailleurs avec raison : la Ministre de la santé twitter et facebook, près de 70 % des CHU et CHR sont présents sur les réseaux sociaux, 80% des médecins utilisent leur smartphone à des fins professionnelles, des expériences de forums ou réseaux sociaux de proximité au service de l'éducation thérapeutique fleurissent... Avec ses dérives.

LE + DE LA FORMATION

En option : 1 journée pour formaliser des bonnes pratiques partageables pour sensibiliser ses collègues. / Possibilité de réaliser la journée juridique de manière isolée.

OBJECTIFS :

FORMATION : Déontologie professionnelle à l'épreuve du numérique : Smartphone, réseaux sociaux...

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

- Comprendre le phénomène « nouvelles technologies communicantes », ses causes et ses effets
- Connaître le cadre et les risques juridique de l'usage des smartphones et des réseaux dans son exercice professionnel ou pour évoquer son exercice professionnel (secret professionnel, diffamation...)
- Identifier formaliser et adopter les bonnes pratiques

PROGRAMME :

Module 1 : Connaissance du phénomène

- La « vase communicante » : le flux d'informations
- Le numérique et nous /le numérique et la société : aspects positifs et aspects négatifs (la porosité grandissante entre vie professionnel et personnel, le smartphone « doudou », le numérique comme soin narcissique, numérique et risques psycho-sociaux, l'espace numérique comme défouloir)
- Le numérique et moi : travail d'identification de ses propres modalités d'usage positives ou négatives des outils numériques (dans la sphère personnelle et professionnelle)

Module 2 :

- Cadre juridique de l'utilisation des smartphones à l'hôpital et de la communication sur les réseaux sur son exercice professionnel

En option :

- Journée de formalisation de bonnes pratiques partageables

FORMATION : Déontologie professionnelle à l'épreuve du numérique : Smartphone, réseaux sociaux...

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'apports de connaissances, d'études de cas, d'analyse de pratiques, exercices pratiques ...
 - Un cadre de références basé sur les recommandations de bonnes pratiques
 - L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques en fin de formation
-
- Au démarrage de la formation :
 - Contextualisation : appréciation des besoins / attentes des participants et des environnements de travail + formulation du contrat pédagogique
 - Évaluation des savoirs et représentations d'entrée : TEST de positionnement PRE/POST
 - Pendant la formation :
 - Évaluation de la satisfaction en fin de journée
 - Le cas échéant retour transférabilité en post-intersession
 - En fin de formation, une évaluation sur 3 des niveaux du modèle Kirk Patrick :
 - Évaluation des acquis (test pré-post)
 - Évaluation de la transférabilité au terrain (formulation d'axes de progrès)
 - Évaluation de la satisfaction
 - L'évaluation des effets (niveau 4 du modèle Kirkpatrick) est confiée à l'établissement-client (appuyée sur la mise en œuvre du plan personnel d'application)
-
- Mise à disposition de ressources pédagogiques
 - Des attestations de formation remises en fin de stage
 - Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation